

Grenoble, le 17 juin 2022

Communiqué de Presse de l'ADTC - Se déplacer autrement

Résultats du 1^{er} Concours des écoles éco-mobiles

Le **Concours des écoles éco-mobiles** est organisé par l'ADTC - Se déplacer autrement, missionnée par la **Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais**. La première édition a eu lieu le mardi 14 juin 2022, à destination des écoles maternelles et élémentaires du Pays Voironnais.

Le mardi 14 juin 2022

13 écoles inscrites soit **2 386 élèves sensibilisés**
1 176 élèves en mobilité active (53,5%) sur 2 200 présents !



Principe du concours :

Le Concours est ouvert à toutes les écoles maternelles et élémentaires du Pays Voironnais. Les élèves des écoles inscrites étaient incités à venir à l'école à vélo, draineuse ou trottinette le mardi 14 juin. Tous les modes de déplacements ont été comptabilisés, mais c'est le plus haut pourcentage d'élèves cyclistes et trottinettistes sur le nombre d'élèves présents qui permettait le classement des écoles.



Pourquoi venir à l'école en mobilité active ?



Le 14 juin il s'agissait d'essayer, pour le défi, de changer ses habitudes et de se déplacer en modes actifs :

- afin de sensibiliser les élèves aux bienfaits de venir à vélo et trottinette (gain de temps, indépendance, plaisir...)
- pour augmenter le niveau d'activité physique des enfants,
- pour rendre les rues plus calmes et sécurisées en diminuant la congestion automobile
- pour améliorer la qualité de l'air et préserver l'environnement



Les écoles participantes :

Ecole	Commune	Effectif total	Effectif présent	Vélos	Draisiennes / Tricycles	Trottinettes	% mobilité active
Primaire Germinal	Charnècles	137	137	61	4	28	68 %
Primaire de la Cascade	Chirens	260	260	73	5	44	47 %
Elementaire Gerard Philippe	Moirans	152	145	39	0	17	39 %
Primaire Simone Veil	Moirans	323	318	173	4	39	68 %
Elementaire Paulette Collavet	Saint-Blaise-du-Buis	107	104	46	0	8	52 %
Primaire Publique	Saint-Cassien	80	77	70	2	2	97 %
Elementaire de la Mayoussière	Saint-Etienne-de-Crossey	106	106	70	0	11	77 %
Primaire Vendemiaire	Saint-Jean-de-Moirans	351	349	53	5	78	39 %
Primaire Sacre Coeur	Saint-Jean-de-Moirans	193	188	52	0	26	42 %
Elementaire Debelle	Voreppe	210	200	19	0	16	18 %
Primaire Jean Achard	Voreppe	195	186	94	2	23	64 %
Elementaire Stendhal	Voreppe	137	130	86	0	26	87 %



Un label « Ecole écomobile » pour toutes les 12 écoles participantes :

Au cours de ce concours, pas de podium, **toutes les écoles participantes sont récompensées par un label « Ecole écomobile »** avec une notation de 1 à 4 étoiles (roues) en fonction du taux d'élèves à vélo et trottinettes.

Chaque école participante recevra une plaque Label à apposer dans l'enceinte de l'établissement ainsi qu'un diplôme de félicitations pour chaque élève à télécharger sur le site du concours.

Pourcentage d'élèves en mobilité active sur le nombre d'élèves présents*			
1 roue	2 roues	3 roues	4 roues
0 à 40%	40 à 60%	60 à 80%	80 à 100%
3 écoles	3 écoles	4 écoles	2 écoles

Remerciements :

- A toutes les équipes pédagogiques et parents d'élèves qui ont concouru au succès de cet évènement.
- A tous les référents qui ont pris du temps pour : la sensibilisation en amont de l'évènement, l'organisation et le comptage le jour J, malgré le temps court de cette première édition.
- A tous les services communaux qui ont communiqué sur l'évènement et aidé à l'organisation logistique dans les établissements.

Nous tenons à féliciter les équipes enseignantes, élèves et parents d'élèves.

Nous espérons que cette journée, qui a généré de belles dynamiques dans les établissements scolaires, pourra motiver les élèves à continuer de venir à vélo ou trottinette à l'école le plus souvent possible, puis au collège, au lycée et dans la vie active !

Nous vous donnons rendez-vous en 2023 pour la deuxième édition du Concours des écoles éco-mobiles.

Romaric LAGANE - romaric.lagane@adtc-grenoble.org



L'ADTC - Se déplacer autrement :

L'ADTC - *Se déplacer autrement* est une association d'usagers créée en 1974, qui regroupe près de 1000 adhérents sur l'ensemble de la région grenobloise. Elle agit pour le développement de tous les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, pour l'intermodalité et pour un meilleur partage de l'espace public.

La promotion du vélo et des modes actifs auprès de tous les publics comme mode de déplacement et la culture mobilité sont des points forts des bénévoles et de l'équipe salariée.